



POLITIQUE CONCERNANT LES TARIFS DES HONORAIRES

Numéro de politique	P2003-02
Classification	ADM
Date de mise en vigueur	2024-09-18
Autorité approbatrice	DG
Remplace	S.O.
Examen obligatoire	ANNUELLEMENT

1. OBJET

La présente politique a pour objet de fournir une politique claire et concise concernant les divers frais facturés par la ville de Bathurst pour les services et processus municipaux, y compris les demandes, les approbations, permis et licences.

2. ÉTENDUE

La présente politique s'applique aux processus et services énumérés ci-dessous et peut être modifiée de temps à autre. Les frais décrits dans la présente politique modifient ceux qui étaient précédemment en vigueur et se trouvent dans les politiques ou résolutions de la municipalité qui sont antérieures à cette politique.

3. DÉFINITIONS

- (1) **DG** désigne la direction générale de l'administration de la Ville nommée pour la ville de Bathurst.
- (2) **VILLE** désigne la Ville de Bathurst

4. ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Les tarifs des honoraires décrits ci-joint entrent en vigueur immédiatement.

Voir l'Annexe « A »

5. HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Date (yyyy/mm/jj)	Description du changement	Parties	Personne qui a entré la révision (Titre du poste)	Personne qui a autorisé la révision (Titre du poste)

Table des matières

PHOTOCOPIES OU SERVICES	4
Document/Service.....	4
Approbation – Service d’urbanisme	4
CENTRE RÉGIONAL K.-C.-IRVING	4
Patinage.....	4
Club de course	5
HONORAIRES POUR LES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX DE LOCATION	6
Location de base	6
Personnel.....	6
Billetterie.....	7
Services	7
Équipement.....	7
Équipement – location externe	8
Alimentation électrique.....	8
Marchandise	8
PISTES ET CHAMPS (TVH en sus).....	9
Entente de ligues et club	9
RÉSERVE NATURELLE DE LA POINTE DALY	9
ARRÊTÉ RÉGISSANT LA GARDE ET LE CONTRÔLE DES ANIMAUX DE COMPAGNIES 2014-04	10
Plaques d’identification des chiens.....	10
Plaques d’identification des chats.....	10
ARRÊTÉ CONCERNANT LES RUES, LES TROTTOIRS ET LES LIEUX PUBLICS 2004-06 (PERMIS D’AFFICHAGE).....	10
Permis d’affichage	10
ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DES TAXIS DANS LA CITY OF BATHURST 2019-01	10
Droits de permis.....	10
ARRÊTÉ CONCERNANT LES MARCHANDS AMBULANTS, LES COLPORTEURS ET LES VENDEURS 2018-02.....	10
Permis de Marchand ambulant	10
Permis de Colporteur et de Vendeur	11
Permis de Cantine mobile et Unité de vente mobile	11
ARRÊTÉ DE ZONAGE 2008-04 (PERMIS DE CONSTRUCTION, MODIFICATION DE ZONAGE)	11
SERVICES POLICIERS	11
SERVICES D’INCENDIE.....	12
Remplissage des réservoirs d’air comprimé.....	12
Formation avec extincteurs incendie (exercice réel).....	12

Service d'inspection de prévention d'incendie	12
Dépollution environnementale	12
Matières dangereuses	12
Matériaux.....	13
ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LA COLLECTE DES ORDURES, LE RECYCLAGE ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS 2014-06.....	13
SALLES/LOCAUX DE L'HÔTEL DE VILLE	13
SERVICE DE COMMUNICATIONS.....	13
POLITIQUE P2021-02 – PANNEAUX D’AFFICHAGE ÉLECTRONIQUES APPARTENANT À LA VILLE	13

PHOTOCOPIES OU SERVICES

Frais de service pour chèques sans provision20,00 \$

Document/Service

État de compte annuel 10,00 \$

Arrêtés municipaux/page (maximum 25,00\$) ,50 \$

Titre d'emprunt.....50,00 \$

Rapports financiers.....5,00 \$

Plan municipal50,00 \$

Plan de zonage.....50,00 \$

Approbation – Service d'urbanisme

Acte de vente (aucun plan de subdivision)25,00 \$

Certificats de conformité/lettre.....50,00 \$

Approbation des lotissements (selon l'arrêté)50,00 \$

..... + 10,00 \$/parcelle ou lot

avec Actes de vente + 10,00 \$/acte de vente

Copies des plans (Standard 24" x 36") 10,00 \$ chacune

Imprimé avec table traçante 10,00 \$ chacun

Dossier d'appel d'offres (préparé par les consultants)..... 50,00 \$ (non remboursable)

Estimation d'assurances.....50,00 \$

Travaux de déblaiement après accidents.....200,00 \$

..... (ou au prix coûtant)

Services abandonnés.....50,00 \$

Repérage des conduites maîtresses – robinets d'arrêt de distribution 100,00 \$

Permis d'exploitation de carrière de gravier et permis d'excavation (selon l'arrêté)500,00 \$

Permis de décharge contrôlée (selon l'arrêté).....50,00 \$

Parc pour maisons mobiles et maisons préfabriquées mobiles (selon l'arrêté).....500,00 \$

..... (renouvellement)

..... 50,00 \$/site

..... (nouvelle installation)

CENTRE RÉGIONAL K.-C.-IRVING

Patinage

Familial aucuns frais

Aînés aucuns frais

Piste de marche (TVH incluse)

Adultes (18 +)..... 50,00 \$/année

..... ou 2,00 \$/jour

Aînés (50 +)..... 45,00 \$/année

..... ou 2,00 \$/jour

Étudiant-e-s (12 +)..... 45,00 \$/année
..... ou 2,00 \$/jour

Club de course

Adultes 15,00 \$ / heure
Adolescents 10,00 \$ / heure

Location de la patinoire (Tarif + TVH)

Saison régulière

En dehors des heures prioritaires

8 h à 16 h du lundi au vendredi
22 h à 24 h du lundi au vendredi & fins de semaine

Heures prioritaires

16 h à 22 h du lundi au vendredi
8 h à 22 h - fin de semaine

Hors saison

En dehors des heures prioritaires

8 h à 16 h du lundi au vendredi

Heures prioritaires

16 h à 22 h du lundi au vendredi fins de semaine

Grand public

En dehors des heures prioritaires 150,00 \$/heure
Heures prioritaires 190,00 \$/heure

Groupes spécialisés (à but non lucratif et groupes éducatifs) 120,00 \$/heure

Surface sèche (hockey à roulettes, etc.)

En dehors des heures prioritaires 40,00 \$/heure
Heures prioritaires 65,00 \$/heure

Location de salles (Tarif + TVH)

Salle Paul-Ouellette (Tarif + TVH)

Salle au complet, toute la journée 400,00 \$
Salle au complet, taux horaire 60,00 \$

Salle « A » ou « B et C », toute la journée.....	200,00 \$
Salle « A » ou « B et C », taux horaire	30,00 \$
Salle « B » toute la journée	150,00 \$
Salle « B » taux horaire.....	20,00 \$
Salle « C » toute la journée	100,00 \$
Salle « C » taux horaire.....	15,00 \$
Salon « Alpine » toute la journée.....	150,00 \$
Salon « Alpine » taux horaire	20,00 \$
Café « Baxter » toute la journée.....	100,00 \$
Café « Baxter » taux horaire	15,00 \$

HONORAIRES POUR LES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX DE LOCATION

Location de base

CONCERTS ET ÉVÉNEMENTS

Patinoire Eddy	3 000,00 \$
Patinoire Richelieu	2 000,00 \$
Ensemble des installations.....	4 500,00 \$/jour
Jours sans spectacle (Installation/désinstallation/répétitions) 50 % de la location de base	

REMARQUE : Les frais de location de base ne comprennent pas les frais d'installation et de location d'équipement.

Il y a un rabais de 30 % pour les organismes à but non lucratif sur les frais de location de salles au tarif de base.

Personnel

Coordinateur/Coordinatrice des événements	*
Sécurité du bâtiment	*
Personnel travaillant pendant l'événement (placiers/receveurs de billets).....	*
Préposés au stationnement	*
Personnel affecté au ménage/nettoyage	*
Électricien (temps simple)	*
Électricien (heures supplémentaires)	*
Service de police	*
Journalier.....	*
Technicien de régie vidéo	*
Régisseur du son	*
Préposé au tableau indicateur.....	*

**selon la convention collective*

Billetterie

Personnel de la billetterie *

Préparation des billets

Programmation

(Événements d'admission générale) 50,00\$/événement

(Événements avec places assigner) 100,00\$/événement

0,00 \$ to 19,99 \$ = frais de 2,50 \$

20,00 \$ to 29,99 \$ = frais de 3,00 \$

30,00 \$ to 39,99 \$ = frais de 4,00 \$

40,00 \$ to 49,99 \$ = frais de 5,00 \$

50,00 \$ et plus = à être déterminé

Carte de crédit.....3 % des ventes par carte de crédit

Débit 0,057 \$ par transaction

Billets gratuits 0,00 \$/ chaque

Annulation de billet..... 0,25 \$/chaque

**selon la convention collective*

Services

Dépose de la baie vitrée (au complet) 1 200,00 \$

Dépose de la baie vitrée (à moitié)..... 600,00 \$

Couvrir la glace..... 1 000,00 \$

Élévateur à fourche avec opérateur 75,00 \$/h

Personnel médical 40,00 \$/h

Salles additionnelles..... 60,00 \$/jour

Lignes téléphoniques 150,00 \$/chacune

..... 40,00 \$/jour

Publicité (babillard électronique à l'entrée principale)..... 100,00 \$/semaine

..... 300,00 \$/mois

Équipement

Éléments du plateau (sections mesurant 4'x8'x4'x7' hauteur) 20,00 \$/section

Barricades pour les scènes

(sections de 10')..... 10,00 \$/section

Chaises de concert 1,00 \$/chaise

Tables (30" x 72")..... 2,00 \$/table

Nappes..... 5,00 \$/chacune

Table avec jupe 7,00 \$/chacune

Tringle et rideau (hauteur de 8') 2,00 \$/ pi

Tringle et rideau (hauteur de 3')	1,00 \$/pi
Serviettes	1,00 \$/chacune
Retrait des panneaux de protection	50,00 \$/chacun
Retrait des sièges télescopiques	150,00 \$/section
Rideau de fond de scène (hauteur de 35').....	150,00 \$

Équipement – location externe

Chaises de concert	2,00 \$/chaise/jour
Tables (30 po x 72 po)	3,00 \$/table/jour

REMARQUE

Frais d'administration et de traitement de toutes les commandes	50,00 \$
Frais de livraison	45,00 \$/heure/employé

(au moins une heure pour chaque livraison et ramassage)

Dépôt de dommages de 250,00 \$ requis sur toutes les locations externes

Alimentation électrique

120 VOLTS

Prise de courant double de 1 500 W.....	50,00 \$
120 Volts / 20 A	55,00 \$
120 Volts / 30 A.....	65,00 \$

208 VOLTS MONOPHASÉ

15A	65,00 \$
20 A.....	75,00 \$
30 A.....	85,00 \$
40 A.....	95,00 \$
50 A.....	110,00 \$
60 A.....	135,00 \$
100 A.....	165,00 \$

208 VOLTS – TRIPHASÉ

15 A	65,00 \$
20 A.....	75,00 \$
30 A.....	85,00 \$
40 A.....	95,00 \$
50 A.....	110,00 \$
60 A.....	135,00 \$
100 A.....	220,00 \$

Marchandise

Partage 80 / 20 – Ventes par l'organisateur du spectacle
Partage 70 / 30 – Ventes par le Centre

PISTES ET CHAMPS (TVH en sus)

Sans éclairage/avec éclairage	75,00 \$/partie
Par jour (non saisonnier)	125,00 \$/jour
Par heure (non saisonnier)	12,00 \$/heure
Lumières (non saisonnier)	20.00 \$/nuit par terrain

Entente de ligues et club

Les contrats seront négociés annuellement. Les prix seront déterminés selon l'utilisation des champs**, pendant la saison.

** Utilisation des champs : Un nombre déterminé de parties jouées, qui inclut toutes maintenances supplémentaires avant, pendant ou après les parties, que les parties soient jouées ou annulées.

Demandes d'entretien

Demandes spéciales d'entretien au-delà de l'entretien courant	125,00 \$
Demandes d'entretien le dimanche	175,00 \$

Tables de pique-nique	10 \$/chacune
.....	50% de dépôt par jour en cas de dommage
Gradins/Estrades	50 \$/chaque
.....	50% de dépôt par jour en cas de dommage
Poubelles	5 \$/chacune
.....	50% de dépôt par jour en cas de dommage

RÉSERVE NATURELLE DE LA POINTE DALY

Tours guidés (maximum de 10 pers.).....	7 \$/pers
Rallye d'observation sur demande, avec la coordinatrice (minimum 8 personnes).....	10 \$/personne
Rallye d'observation de groupes autonomes avec utilisation du Centre d'interprétation durant les heures normales d'ouverture	gratuit

Écoles, guides, scouts, groupes de la bibliothèque publique (avec activités)

Préscolaire à 8 ans	3 \$/élève
Écoles secondaires.....	5 \$/étudiant

Groupes étudiants

(sans activité, utilisation du Centre).....	1 \$/étudiant
---	---------------

Fêtes d'enfants (anniversaires) Fin de semaine de 14 h à 16 h avec activités	50,00 \$
Mariages (sans accès au Centre)	Dons
Mariages (utilisation du Centre durant les heures normales d'ouverture) (maximum de 45 personnes)	50,00 \$

ARRÊTÉ RÉGISSANT LA GARDE ET LE CONTRÔLE DES ANIMAUX DE COMPAGNIES 2014-04

Plaques d'identification des chiens

Castré	10,00 \$
Non castrés	35,00 \$

Plaques d'identification des chats

Chat d'intérieur / d'extérieur.....	5,00 \$
-------------------------------------	---------

Permis de chenil	100,00 \$
------------------------	-----------

ARRÊTÉ CONCERNANT LES RUES, LES TROTTOIRS ET LES LIEUX PUBLICS 2004-06 (PERMIS D’AFFICHAGE)

Permis d'affichage

(Dépôt de 150,00 \$ remboursable sur enlèvement des affiches)	200,00 \$
---	-----------

ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DES TAXIS DANS LA CITY OF BATHURST 2019-01

Droits de permis

Les droits relatifs aux permis délivrés en vertu du présent Arrêté sont les suivants :

- a) propriétaire de taxi : 110 \$ par année pour chaque véhicule;
- b) chauffeur de taxi : 55 \$ par année;
photo d'identité incluse
- c) Pièce d'identité avec photo : 50 \$

ARRÊTÉ CONCERNANT LES MARCHANDS AMBULANTS, LES COLPORTEURS ET LES VENDEURS 2018-02

Permis de Marchand ambulant

Frais par jour	1 000 \$
----------------------	----------

Permis de Colporteur et de Vendeur

Frais pour la saison	750 \$
Frais pour un mois	200 \$
Frais par jour	25 \$

Permis de Cantine mobile et Unité de vente mobile

Frais annuel	1 250\$
Frais pour la saison	750 \$
Frais pour un mois	200 \$
Frais quotidien pour occasions spéciales	25 \$

ARRÊTÉ DE ZONAGE 2008-04 (PERMIS DE CONSTRUCTION, MODIFICATION DE ZONAGE)

1. Permis de construction/démolition 10 \$/1,000 \$ de la valeur de construction.
Un rabais de 4 \$/1 000 \$ sera accordé si le permis de construction est obtenue avant le début de la construction/démolition.)
2. Nonobstant de l'article 1 ci-haut, le frais minimal pour un permis de construction/démolition est de 60 \$.
Un rabais de 30 \$ sera accordé si le permis de construction est émie avant le début de la construction/démolition.

Amendements aux règlements de zonage (payable lors de la demande) (selon Arrêté)

Modification du plan d'urbanisme	1 000,00 \$
Amendement à l'arrêté de zonage.....	1 000,00 \$
Demande au CCU (payable lors de la demande).....	100.00 \$

SERVICES POLICIERS

Demande de rapport d'accident

Copies des rapports d'accident	50,00 \$
Photo (chaque)	5,00 \$
Escorte (Déménageur d'édifice).....	200,00 \$

Empreintes digitales/Vérification du casier judiciaire

Note: Vérification du casier judiciaire – procès en ligne

Note: Empreinte digitales par appointement seulement, si nécessaire

Adoption (avec empreintes digitales seulement)	50.00 \$
Empreintes digitales « Live Scan »	50,00 \$

Demande de pardon-empreinte digitale	50.00\$
Vérification du casier judiciaire « CIPC et Registre des ordonnances de protection »	40,00 \$
Vérification du casier judiciaire « CIPC et Registre des ordonnances de protection et prise d’empreintes digitales Live Scan »	90,00 \$, plus taxes
Bénévole (lettre de preuve requis)	15.00\$
Demandes accélérées	100.00\$

SERVICEs D’INCENDIE

Remplissage des réservoirs d’air comprimé

ARA 2216 à 4500 PSI.....	15,00 \$ par réservoir
Bouteilles de plongée	15,00 \$ par réservoir
Bonbonnes (cylindres) Cascade	30,00 \$ par bonbonne

Formation avec extincteurs incendie (exercice réel)

Camion/responsable de la formation/pompier	100,00 \$/heure
--	-----------------

Service d’inspection de prévention d’incendie

Recherche parmi les commandes en suspens.....	100.00 \$ chacune
Inspection (vente hypothécaire)	100,00 \$/heure

Dépollution environnementale

Équipement, main d’œuvre et matériaux	recouvrement des coûts
--	------------------------

Équipement

Autopompe/camion-citerne.....	350,00 \$/heure
Échelle aérienne	400,00 \$/heure
Équipe de sauvetage.....	300,00 \$/heure
Véhicules de soutien	100,00 \$/heure
VTU – Hors route	300,00 \$
Remorque matières dangereuses.....	300,00 \$
Outils d'extraction	1000,00 \$

REMARQUE : Chaque autopompe est chargée automatiquement pendant 1 heure.
Après la première heure, tous les équipements seront facturés par tranches de 30 minutes.

REMARQUE : La main-d'œuvre supplémentaire est facturée.

Les pompiers supplémentaires sont facturés par tranches de 1 heure.

Matières dangereuses

Selon le coût de l'équipement par heure plus le coût d'utilisation du produit

Matériaux

Absorbant de liquide 50,00 \$/par sac
(Un demi-sac correspond à une charge complète)

Exercices d'évacuation en cas d'incendie
(en dehors de la Semaine de la prévention des incendies).....100 \$/h
Urgence – VTT
(à l'extérieur des limites de la ville).....250 \$

ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LA COLLECTE DES ORDURES, LE RECYCLAGE ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS 2014-06

Collecte spéciale du printemps 50,00 \$

SALLES/LOCAUX DE L'HÔTEL DE VILLE

Salle du pavillonAucun frais
Autres salles de réunionAucun frais
Gymnase25 \$/heure + taxe

SERVICE DE COMMUNICATIONS

Location de services de production audio-visuelle Installation et retrait de l'équipement

Configuration à 3 caméras PTZ 200.00 \$
Installation sonore de 1 à 5 microphones 50.00 \$
Installation sonore de 6 à 15 microphones 100.00 \$
Installation sonore de 16 à 30 microphones 200.00 \$

Opération du système

Production en journée (entre 8 et 16h) 500.00 \$
Production partielle en soirée - 4 heures maximum (entre 16h et minuit) 250.00 \$
Production complète en soirée (entre 16h et minuit) 500.00 \$

POLITIQUE P2021-02 – Panneaux d'affichage électroniques appartenant à la Ville

Frais de traitement40.00\$
Tarif de publicitaire75.00\$